

COLLOQUE



LES DROITS CULTURELS FONDAMENTAUX DANS L'ORDRE JURIDIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Colloque organisé par
Pr. Jean-Christophe Barbato
Professeur de droit public
Ecole de Droit de la Sorbonne
et Pr. Céline Romainville
Professeure de droit constitutionnel
Université catholique de Louvain

avec le soutien de l'Institut d'Études Européennes et Globales
et le laboratoire Droit et Changement Social (DCS)
et l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (IREDIÉS)

dans le cadre de la Chaire Jean Monnet
Droit et politique de la culture de l'UE



Colloque

Les droits culturels fondamentaux dans l'ordre juridique de l'Union européenne

Vendredi
19 octobre 2018
9h00 - 17h30
Cercle Cambronne
Nantes

Programme

9h - Ouverture par Pr. Céline Romainville et Pr. Jean-Christophe Barbato

9h20 - Passerelles entre les mondes du droit et de la culture

Claire Giraud-Labalte, historienne de l'art, réseau culturel européen Encatc pour le patrimoine

Matinée sous la présidence du Pr. Sébastien Platon, Université de Bordeaux

9h30- 10h45 - La place réservée aux droits culturels dans le droit de l'UE

- Auriane Taveau (Paris 1 Panthéon-Sorbonne / Europa-Universität Viadrina)
«L'effectivité des droits culturels garantis par la Charte des droits fondamentaux de l'Union : ensemble hétéroclite et hiérarchisé ?»
- Romélien Colavitti (MCF HDR, Université Polytechnique des Hauts-de-France)
«La protection des droits des personnes appartenant à des minorités dans l'UE, une logique plus antidiscriminatoire qu'identitaire»
- Nina Le Bonniec (Université de Montpellier)
«L'UE à l'ère du numérique : vers un rééquilibrage en faveur des droits culturels fondamentaux ?»

11h-12h45 - Les titulaires des droits culturels dans le droit de l'UE

- Diane Jeusel (Université de Nantes)
«Les droits culturels fondamentaux des citoyens et des Etats membres : une relation ambiguë»
- Pr. Sébastien Platon (Université de Bordeaux)
«Les Etats membres disposent-ils de droits culturels fondamentaux ?»
- Antoine Vandenbulke (Université de Liège)
«Le financement public des arts à l'épreuve des droits culturels»

Déjeuner

Après-midi sous la présidence de la Pr. Isabelle Pingel, Ecole de Droit de la Sorbonne

14h30- 16h00 - Les droits culturels et la diversité linguistique

- Pr. Isabelle Pingel (Ecole de Droit de la Sorbonne)
«Le 'droit de comprendre' est-il un droit fondamental?»
- Araceli Turmo (MCF, Université de Nantes)
«Les langues régionales dans l'UE : L'exemple du catalan»
- Sophie Weerts (Université de Lausanne)
«Le(s) modèle(s) linguistique(s) de l'UE, mirage ou visage de la protection linguistique des citoyens européens ?»

16h15-17h30 - La protection et les transformations du patrimoine culturel

- Marie-Sophie de Clippele (Université Saint-Louis - Bruxelles et Paris-Saclay)
«Le patrimoine culturel, une propriété partagée»
- Alexandre Palanco (Université de Montpellier)
«Rembrandt, l'amour et le marché : vers le dépassement du nationalisme culturel?»
- Lily Martinet (Institut Max Planck Luxembourg)
«Europeana : un point d'accès public au patrimoine culturel européen»
- Sylvain Chatry (MCF HDR, Université de Perpignan Via domitia)
«Le droit d'auteur à l'épreuve du marché unique numérique»

Pour vous inscrire :

<http://www.dcs.univ-nantes.fr/>

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



UNIVERSITÉ DE NANTES

Avec
le soutien de

